



Écho des forages n° 32 - janvier 2026

Bulletin de liaison d'Action Contre Les Atteintes au Sous-Sol

Mail : contact@aclass74.fr

Une année 2026 combative

L'ACCLASS souhaite à tous ses membres, ami.e.s, sympathisant.e.s, associations, proches une excellente année 2026 avec un courage énorme pour combattre les projets inutiles locaux, une inventivité permanente, une efficacité redoutable pour convaincre et la santé vous permettant de faire face.

Ce numéro sera dédié aux dernières informations et actions liées au projet du FCC du CERN ainsi que le projet de réouverture de la carrière de Saint-Gingolph. La formation continuera avec la troisième partie de notre dossier sur l'hydrogéologie concernant les forages de puits peu profond.

Mais commençons avec un peu d'humour...

Projection dans le futur !

Et voilà, cela continue...

La centrale géothermique de Rittershoffen provoque un nouveau séisme, la nuit du 3 au 4 décembre (extrait Rue89)



2050 : les SIG (Services Industriels Genevois) ont réalisé selon leurs prévisions de 2023, des forages géothermiques sur la côte du Léman et dans le genevois et en profite pour extraire le lithium.

Puis voilà que cette même année le FCC se met en route !

Et arrive ce que les opposants à la géothermie avaient prévu : des séismes à répétition dans tout le bassin genevois, refroidissement du sous-sol, l'extraction du lithium. Incompatibilité avec le FCC, il faut tout arrêter, incompatibilité avec toute l'industrie horlogère de Genève. Des fissures dans le béton des cavernes, le collisionneur tremble et découverte d'un problème autour de la technologie du vide, avec un risque grave pour les aimants qui vont se déformer - comme l'accident de septembre 2008 - C'est la catastrophe, Charvonnex a déjà perdu des sources, et l'eau s'infiltra dans les cavernes, des tonnes d'Hélium se répandent dans l'atmosphère



FCC arrêté, abandonné et comme la durée de vie du béton actuelle est de 80 à 100 ans, en 2120 certaines cavernes se seront effondrées.

On aurait du écouter les opposants à la géothermie profonde et au FCC !

Mais bon, on ne sera pas là pour y voir ...

Alternatiba Léman – le 6 septembre



Samedi 6 septembre 2025 a eu lieu la manifestation Alternatiba Léman au parc des Bastions. La météo était clémence avec nous, une journée sympathique, conviviale, de belles rencontres. Le stand regroupait trois associations proches des unes des autres par leurs actions : ACPAT, Co-CERNés et ACLASS.

Nous étions regroupés au sein du collectif : Justice sociale et mobilisation citoyenne, au nombre de 24 associations sur la promenade des Bastions. Les visiteurs comme les membres des associations pouvaient circuler facilement et échanger les informations tout en espérant recueillir de nouvelles connaissances sur les sujets abordés comme le projet du CERN du nouveau FCC. Sans oublier l'A412 que gère l'ACPAT en fournissant les dernières nouvelles. Et pour l'ACCLASS le projet de la réouverture de la carrière de Saint-Gingolph accordé par la préfète Emmanuelle Dubée.

Dès la fin de la matinée, des concerts avaient lieu sur place (l'Ecole des Musiques Actuelles), tout près de nous se trouvait les stands de restauration.

La journée se présente bien, sous de beaux auspices, il nous reste plus qu'à informer les visiteurs de nos associations et de notre fonction avec l'espoir de faire de nouvelles adhésions.

Au cours de la journée, nous avons eu la visite de Jean-Bernard Billeter (membre du comité de Noé21), de Brigitte Pépin-Donat (Docteure en Sciences Physiques, Directrice de Recherche au Centre National de la Recherche Scientifique CNRS) et de Benjamin Joyeux (Journaliste et conseiller régional d'Auvergne-Rhône-Alpes).

A tour de rôle, Michèle Fiorentini, Lisbeth Perreard, Pascal Ducrot, Hélène et Stéphane Corcelle ont tenu le stand. Sans oublier le matin la mise en place du stand par Fred Greffet.

H.C et S.C

Carrières du Salève : l'ACCLASS se mobilise

Une réunion a eu lieu à Annemasse pour échanger des informations sur la situation de la carrière du Salève. Son exploitation se termine en 2032 mais une demande de prolongation va être faite. Des associations suisses et françaises se mobilisent déjà pour contrer ce projet. Une renaturation aurait dû être déjà entreprise et cela n'a pas été fait. La destruction de la montagne continue et une prolongation de 30 ans supplémentaires aura des effets majeurs.

L'ACCLASS participait à cette première réunion et a fait le lien avec la carrière de Saint-Gingolph (les propriétaires sont les mêmes) et la construction possible du futur collisionneur du CERN,

Nous participerons à la constitution d'une coordination des associations de part et d'autre de la frontière. Nous vous tiendrons informés des suites du dossier.

J-P.B

Recours déposé contre la réouverture de la carrière de Saint-Gingolph

Notre avocate a mis un point final au texte du recours contre la réouverture de la carrière de Saint-Gingolph. La préfecture a deux mois pour nous répondre et nous ferons nous aussi un nouveau mémoire avec les éléments que nous sommes en train de réunir.

Nous lançons donc un appel à une levée de fonds pour financer ce recours. Vous êtes attaché à la santé du lac et des poissons qui y vivent, vous aimez cette partie du lac entre Meillerie et Saint-Gingolph, vous ne voulez pas que le trafic augmente sur la départementale, vous ne voulez pas que le chemin des Bacounis soit interrompu (sentier magnifique le long du lac), vous désirez que le lynx puisse circuler librement dans la zone (il y a été vu) ..alors faites un don à l'ACCLASS en suivant le Qrcode ou le lien ci-dessous ...

Votre argent sera bien utilisé.

[Appel à dons](#)



J-P.B

Manif climat à Genève : 700 personnes - le 15 septembre, Une forte délégation de Haute-Savoie



De nombreux membres de l'ACCLASS, de l'ACPAT (autoroute A412) et de Co-CERNés y ont participé. Nous avons pu nous exprimer devant les manifestants pour présenter les luttes côté français et dire que le climat n'avait pas de frontière. De nombreux contacts ont été pris avec les associations genevoises. Il y avait de la ferveur, pas mal de jeunesse et des slogans montrant que la lutte pour le climat est vivante et présente.

J-P.B

Une garante de la CNDP travaillait pour le CERN

Dès le début 2026, la Commission Nationale du Débat public (CNDP) va entreprendre des réunions de concertation, d'information, de recueil des avis pour la construction éventuelle du collisionneur de 91km mais aussi pour tout ce qui concerne son alimentation électrique et notamment les deux réacteurs prévus au Bugey. Dans la première équipe, figurait Brigitte Fargevieille dont le nom figure dans les groupes de travail du CERN sur le collisionneur. Co-CERNés a donc fait un communiqué de presse et Mme Fargevieille a été remplacée immédiatement pour « une charge de travail trop importante ». Cela pose quand même un problème sur l'indépendance de cette commission. La CNDP a proposé un rendez-vous à Co-CERNés et des membres de l'ACCLASS y participeront et ne manqueront pas d'interroger ses membres sur ce point.

Consultez régulièrement le site de l'ACCLASS pour connaître les dates de réunion près de chez vous. Il y en aura dans toute la Haute-Savoie et l'Ain.

J-P.B

ACCLASS est très investie dans l'association Co-CERNés

Collectif d'associations et de personnes individuelles, l'association Co-Cernés s'oppose au projet de Futur Collisionneur Circulaire (FCC) de 91km du CERN. Ce projet va certainement entraîner beaucoup de demandes de renouvellement ou d'extension de carrières, des créations d'ISDI en Haute-Savoie, dans l'Ain, le Jura pour l'extraction des 8 millions de m³ de matériaux, la bétonisation du tunnel, le forage des 12 puits de 18 m de diamètre, 200m de profondeur et 12 cavernes.

Nous vous invitons à rester vigilants sur ces sujets et nous en informer. C'est tous ensemble, associations et particuliers que nous pourrons faire entendre nos revendications contre ce projet pharaonique et climaticide



QR-code et lien pour le site web [Co-CERNés](#)

L.P

Hydrogéologie (3)

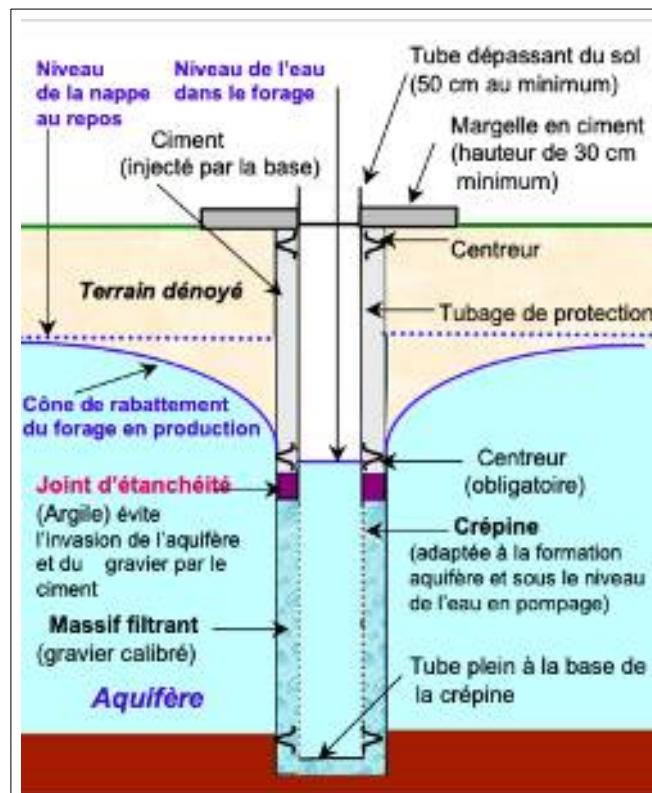
Dans ce troisième et dernier volet, nous expliquons les notions de forages peu profond et les risques potentiels.

1- Considérations générales

Les forages, sondages, créations de puits, doivent respecter l' Arrêté du 11 septembre 2003 : « portant application du décret n° 96-102 du 2 février 1996 et fixant les prescriptions générales applicables aux sondage, forage, création de puits ou d'ouvrage souterrain soumis à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-3 du code de l'environnement et relevant de la rubrique 1.1.1.0 de la nomenclature annexée au décret n° 93-743 du 29 mars 1993 modifié. » (Legifrance.gouv.fr)

Cet arrêté définit article par article que la réalisation des travaux ne doit pas altérer la structure géologique avoisinante et la qualité des eaux, lors des différentes opérations (injection de boues, acidification, cimentations, obturations), et que le géologue superviseur (ou à minima le foreur) doit se prévenir de toute pollution du milieu (spécifiquement à proximité des installations d'assainissement collectif et non collectif, dans les zones humides, dans les zones karstiques ...). Lors des travaux, le déclarant fait établir la coupe géologique de l'ouvrage.

2- Forage en nappe libre et réalisé en une seule étape



La configuration de l'illustration ci-dessous représente le cas le plus courant pour les forages de petits diamètres (de 150 à 250 mm). Le forage, excepté pour la hauteur de l'avant tube, est réalisé en une seule passe jusqu'à la formation aquifère. Les joints d'étanchéité sont très importants pour éviter les pollutions.

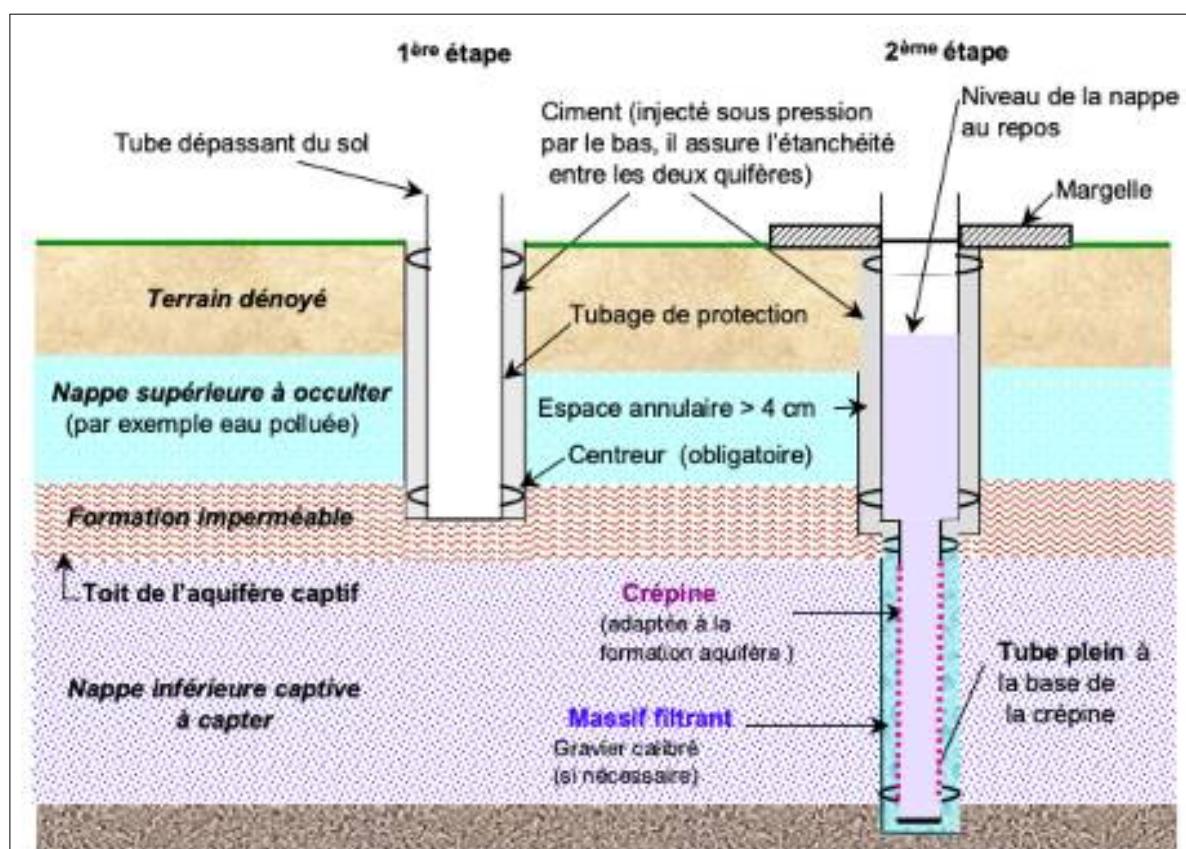
3 – Forage traversant une nappe libre et captant une nappe captive (extraits de documents du BRGM)

« L'isolation des différentes ressources d'eau :

Un même ouvrage ne peut en aucun cas permettre le prélèvement simultané dans plusieurs aquifères distincts superposés. Afin d'éviter tout mélange d'eau entre les différentes formations aquifères rencontrées, lorsqu'un forage, puits, sondage ou ouvrage souterrain traverse plusieurs formations aquifères superposées, sa réalisation doit être accompagnée d'un aveuglement successif de chaque formation aquifère non exploitée par cuvelage et cimentation. »

Le schéma ci-dessous montre le travail à effectuer pour isoler les 2 nappes.

Le risque de forage défectueux existera toujours même si la maîtrise des techniques est bonne : « Dans le cas d'une superposition de formations aquifères séparées les unes des autres par des couches très peu perméables, la nappe supérieure, vulnérable, peut être contaminée par les activités de surface. La nappe sous-jacente qui est séparée de la précédente par une couche peu perméable est a priori préservée de toute pollution. Mais si sa pression est inférieure à celle de la première nappe et dans le cas d'une mise en communication (forage défectueux), il peut y avoir transfert d'eau et donc de polluant de la nappe supérieure vers la nappe inférieure »

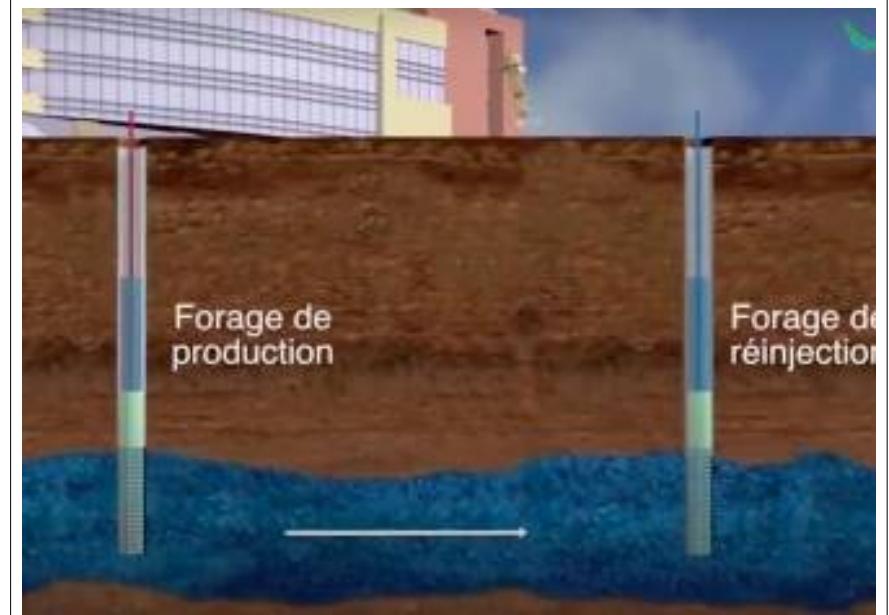


Sur cette illustration, le niveau de la nappe au repos est figuré dans le forage terminé. La nappe étant captive, ce niveau s'établit au-dessus du toit de l'aquifère.

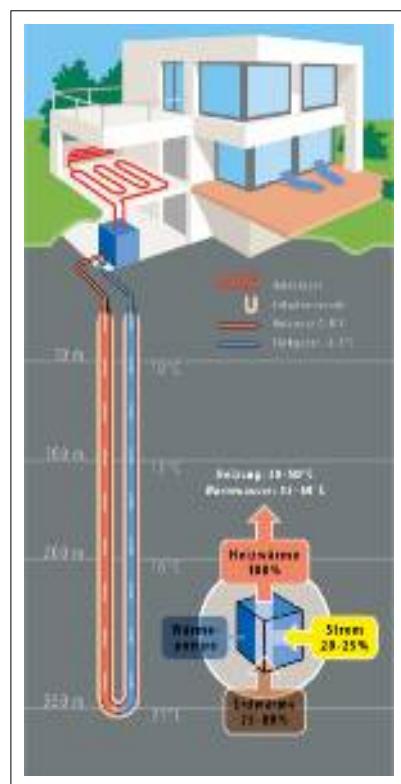
4 – Forage de production et forage de réinjection

Ce type de forages géothermiques peu profonds, sur nappe aquifère, nécessite obligatoirement un puits de production et un puits de réinjection suffisamment éloigné pour que l'eau réinjectée soit refroidie. Très utile pour générer de la chaleur via une pompe à chaleur qui peut ainsi être réversible (en récupérant les calories du bâtiment pour générer du froid). La contrainte, plutôt que de parler de risque, est cette distance.

Il n'y a pas dans ce type de circulation d'eau de changement de la structure physique de l'eau.



5 – Forage géothermique pour sonde



La chaleur de la terre, que l'on appelle géothermie, a pour origine la désintégration d'éléments radioactifs qui se situent dans les roches et le noyau terrestre. Ce processus génère un flux de chaleur vers la surface.

La chaleur augmente de 3°C en moyenne tous les 100 mètres : plus nous allons en grande profondeur, plus les degrés seront élevés. Mais ce gradient géothermique peut être beaucoup plus élevé dans certaines configurations géologiques particulières.

Pour obtenir cette énergie, les forages se réalisent à une profondeur de 80 à 120m. L'eau glycolée contenue dans des tubes sous pression en polyéthylène permet de faire fonctionner ce procédé.

6 - Attention à la cohabitation entre le pompage d'eau potable et la géothermie de subsurface

- Des risques de pollution des nappes au moment du forage et de l'installation du matériel
- Des risques au cours de l'exploitation
- Des risques du fait du vieillissement des forages (perforation des tubes et des cimentations) et du matériel (fuite de matériel de liquide caloporeur)
- Des risques dus à l'abandon des forages sans précaution (cimentation par exemple)

La géothermie de faible profondeur est possible par des professionnels compétents et avec un suivi précis des installations.

Crédits : les schémas sont extraits d'une présentation de B. Gaud (FNE 74) et documents du BRGM.

F. B

Notre site Web continue à s'enrichir. Nous y relayons toutes les dernières nouvelles de l'ACCLASS et archivons nos numéros de « L'écho des forages ».

<https://www.aclass74.fr/>



Voilà, et comme d'habitude, nous espérons vous avoir intéressé.e.s.

Comme toute association, notre force se trouve dans les forces humaines que nous pourrions mobiliser. Nous souhaitons donc rassembler de nombreux adhérents individuels ou associatifs pour soutenir notre démarche.

Vous pouvez adhérer à ACLASS via HelloAsso via le lien ci-dessous : [Adhésion 2026](#)

Nous avons une campagne à dons importante pour les frais d'avocats contre la réouverture de la Carrière de Saint-Gingolph :

Si vous souhaitez adhérer par courrier, nous vous remercions de remplir le [fichier \(pdf\) à imprimer et compléter](#). Merci d'envoyer votre paiement à notre trésorier :

ACCLASS, chez Stéphane Corcelle, 60 Rue du Bourg, 74200 Allinges.



Toujours aussi important :

Continuons à faire signer massivement la pétition “[Le CERN peut-il tout se permettre ?](#)“ sur Change.org
